

CORAIL INTERCITÉS

Direction des Lignes Normandes

13 rue d'Amsterdam - 75008 Paris
Tél 01.53.42.01.15 - Fax 01.53.42.01.37



Madame, Monsieur

Réf :

Objet : Compte rendu de la réunion des Associations de consommateurs/SNCF

Paris, le 15 octobre 2007.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le compte rendu de la réunion entre les associations de consommateurs de la Région Basse Normandie et la SNCF Direction des Lignes Normandes Corail Intercités qui s'est déroulée le 27 septembre 2007.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Directrice des Lignes Normandes
Corail Intercités

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ALR', written in a cursive style.

Armelle LE HIRE RINGENBACH



Ordre du jour de la réunion
Associations de consommateurs – SNCF
Lignes normandes Corail Intercités
A Caen le 27 septembre 2007

Participants

Mme Portzert	UGB
Etienne Gouas	UGB
Monsieur Séblin	ADPCR
Monsieur Delhommeau	ADPCR
Monsieur Hervé	ADPCR
Monsieur Fontenelle	ADPCR
Madame Charles	Confédération Syndicale des Familles

Début de la réunion à 14h30

Régularité de la ligne

88,8% de régularité à fin août (objectif de 89%)

Les associations attirent l'attention sur le phénomène de « feuilles mortes » qui risque d'être important cette année. La SNCF prévoit de faire passer un wagon laveur qui nettoie les voies mais ce train ne peut pas passer tous les jours sur toutes les lignes.

Les associations regrettent le trafic perturbé du début de semaine (un accident de personne qui a perturbé le trafic pendant 2h). Y-a-t-il des possibilités juridiques pour réduire les délais d'intervention des forces de l'ordre ? La SNCF explique qu'il faudrait une modification de la législation qui impose une enquête des forces de l'ordre pour s'assurer qu'il s'agit bien d'un accident.

Les associations regrettent que les trains de pointe du soir soient souvent mis à quai tardivement (ce qui entraîne des retards à l'arrivée de 10-15 minutes). La SNCF explique que en période de pointe les voies de la gare St Lazare sont saturées. L'entreprise travaille avec les agents de la gare et du matériel pour afficher les trains 20 minutes avant le départ et garantir des départs à l'heure des trains. 82% des trains Corail Intercités partent exactement à l'heure prévue de la gare Saint Lazare (calcul à la minute près)

Les associations aimeraient avoir des informations sur les grands retards (retards supérieurs à 30 minutes). La SNCF explique que des affiches sont mises chaque mois en gare pour expliquer l'origine des principaux retards du mois précédent.

Desserte

Cadencement

Echéance de décembre 2008.

Etudes en cours avec les Autorités Organisatrices (Conseils régionaux Haute et Basse Normandie et la SNCF)

Les associations souhaitent être consultées sur les projets d'horaires.

Les associations souhaitent des trains en plus grand nombre, des arrêts plus fréquents, des correspondances avec les TER améliorées (creux de desserte le week-end notamment).

La SNCF rappelle que les autorités organisatrices sont décisionnaires sur les dessertes TER et Transilien. Lorsque les grilles horaires seront connues, elles seront présentées aux associations (prochaine réunion début 2008, avec TER).

Train Corail Intercités direct Paris St Lô

Les associations sont très favorables au projet de train direct entre St Lô et Paris. La SNCF explique que les études sont terminées mais que le point sur le financement de ce train demeure. Les participations au financement du déficit d'exploitation de ce train ne sont pas finalisées (la Région et la SNCF ont fait des propositions de leur financement, les collectivités locales n'ont pas donné leur accord sur le financement).

L'ADPCR souhaite que la SNCF porte son financement à 50% du déficit d'exploitation (comme c'est le cas sur le nouveau train Paris Caen en soirée). La SNCF estime que le potentiel commercial du train Paris St Lô est moindre que celui du train Paris-Caen et il n'est pas prévu de financer 50% du déficit d'exploitation.

Train supplémentaire Paris Caen de soirée

Les associations regrettent que ce train ne s'arrête pas à Bernay. La SNCF a estimé que le potentiel de clients s'arrêtant à Bernay était limité et a souhaité privilégier le temps de parcours et une heure d'arrivée raisonnable (arrivée à Caen tardive à 23h59).

Desserte du Mont Saint Michel

Monsieur Dupont, Directeur de Région de Rennes est l'interlocuteur SNCF sur le dossier.

Matériel

Les associations notent une diminution des incidents liés au matériel depuis la mise en circulation de locomotives moins anciennes BB15000. La SNCF précise que les BB15000 sont mis en place depuis juin 2007 (10 en circulation en ce moment, 15 à terme). Ces locomotives sont fiables et participent à améliorer la régularité. Elles sont affectées sur la Haute Normandie et la Basse Normandie.

La SNCF explique que la rénovation du matériel Corail de la ligne Paris Caen Cherbourg est en cours. Le programme prendra fin en 2008 avec la mise en service de voitures UFR (utilisateurs de fauteuil roulant). Les associations ont remarqué quelques problèmes de finition sur les rames rénovées (une porte défectueuse, pas d'alimentation électrique dans les

prises, peluchage de la moquette, le nombre de places vélos peut-être trop limité...). Les associations ont apprécié les espaces bagages.

En réponse à des questions générales sur la ligne Paris-Granville, la SNCF rappelle que le matériel de la ligne Paris Granville a été entièrement révisé. La disponibilité du matériel s'améliore. La maintenance des rames a été renforcée à Granville et à Montparnasse. Une étude prévue au Contrat de Plan Etat Région est en cours pour améliorer les infrastructures de la ligne Paris-Granville.

Commercial

Les associations sont satisfaites du développement des Prem's sur les principales destinations des lignes normandes. La SNCF annonce que les Prem's vont se développer en 2008 sur les trains de la ligne Caen-Tours.

Les associations demandent des précisions sur le projet Notes : Nouvelle Offre Tarifaire Et de Services. La SNCF explique que ce projet a un impact principalement pour les trains à réservation obligatoire. Les TGV et Corail TéoZ proposeront des offres de service et des tarifs différenciés selon que les clients voyagent pour des motifs professionnels ou dans le cadre de leurs loisirs. Les clients Loisirs seront incités à réserver au plus tôt pour bénéficier de tarifs réduits. Cette évolution a peu d'impact sur la tarification à bord des trains Corail Intercités (seulement disparition du tarif Découverte Séjour en octobre remplacé en décembre par un tarif similaire Loisirs Week-end en décembre).

Engagement Horaire Garanti

Il n'y a pas d'évolution prévue du montant d'indemnisation (négociation nationale avec les associations de consommateurs). Les conditions d'application de cet engagement peuvent être débattues en réunion de la SNCF avec les représentants nationaux des associations de consommateurs (exemple : la FNAUT (association nationale))

Gare de Bernay

L'association souhaite avoir à nouveau à sa disposition un panneau d'information en gare de Bernay. La SNCF ne peut pas laisser d'espaces en gare à disposition des associations car l'entreprise doit maîtriser l'expression en gare (cadre juridique)